



LA LETTRE D'INFOS



CNATP
LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE



cnatp@cnatp.org

www.cnatp.org



EN BREF...

- Remboursement partiel de la TICPE en 2025 (Poids Lourds 7,5 t. et plus)
- Audit gratuit cotisations employeurs : Vous avez tout à gagner !
- Profitez du partenariat CNATP / KILOUTOU et rappel LOXAM
- MOASURE – calcul de surfaces, périmètres, altimétries et volumes
- Bon à savoir pour des conceptions simples : <https://dessinerjardin.fr/>
- Votre site internet avec SIMPLEBO : Tarifs CNATP et remise de fin d'année
- Autorisations d'absences légales ou conventionnelles Paysage et TP
- Déclaration en ligne au préfet d'un système d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine disponible

I/ Remboursement partiel de la TICPE en 2025 (Poids Lourds 7,5 tonnes et plus)

Pour rappel, les entreprises de Travaux publics et du Paysage qui transportent des marchandises même pour leurs propres chantiers peuvent obtenir le remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) acquittée sur leurs achats de gazole.

Une économie à ne pas négliger !

Tableau - Taux régionaux de remboursement en euros par hectolitre de gazole

Période	Corse	Île-de-France	Auvergne Rhône-Alpes	Autre région	Taux forfaitaire
2 ^e semestre 2024	14,21 €	17,45 €	15,29 €	15,56 €	15,71 €
1 ^{er} semestre 2024	14,21 €	17,45 €	15,29 €	15,56 €	15,71 €

Attention, à compter des consommations de carburant de janvier 2025, les demandes de remboursement partiel de TICPE seront gérées par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). La DGDDI (Douanes et Droits Indirects) reste compétente pour les consommations de carburant jusqu'à fin 2024, avec une procédure inchangée.

→ Un partenaire de la CNATP peut réaliser cette demande à votre place :



RH Transport peut ainsi vous accompagner et réaliser le dossier auprès des Douanes (Commission de 15% à payer après remboursement des Douanes)

Conseiller RH TRANSPORT (TP/BTP) **Ligne prioritaire : 07 82 86 61 71**

Par e-mail : ticpe.rhtransport@gmail.com



Cela peut sembler incroyable... mais en vérifiant vos cotisations URSSAF versées sur les 3 dernières années, vous pouvez découvrir très régulièrement que vous avez trop cotisé et obtenir des remboursements allant de 500 € à plus de 15000 € pour des entreprises parfois même de moins de 5 salariés.

Vous êtes intéressé par cet audit gratuit

DIAGNOSTIC GRATUIT
RÉMUNÉRATION EXCLUSIVE AU RÉSULTAT

→ Envoyez un message à Benoît DHELIN, Chef de projets CNATP : b.dhelin@cnatp.org

RAPPEL : ARTEA Audit pour les paysagistes à partir de 5 salariés

ARTEA Audit, expert en cotisations sociales MSA vérifie les fiches de paie de vos salariés sans aucun frais pour vous adhérent CNATP.

S'il détecte des erreurs, il demande le remboursement et vous lui verserait alors, dès régularisations de la MSA, une commission de 35% du remboursement (45% pour les non-adhérents).

Vous avez tout à gagner :

- à minima, des fiches de paie contrôlées gratuitement,
- régulièrement des remboursements de la MSA (sur 5 paysagistes adhérents, 3 ont été remboursés entre 5 000 € et 15 000 € de cotisations trop perçues (sans compter le gain sur les années futures). ARTEA Audit se rémunérera uniquement sur un remboursement potentiel (tarif négocié CNATP de 35% de commission sur les sommes recouvrées au lieu de 45% pour un non adhérent), facture à payer uniquement dès remboursement de la MSA.

www.artea-audit.com contact@artea-audit.com Tél : 06 70 75 43 96

III/ Profitez du partenariat CNATP / KILOUTOU et rappel LOXAM

Ce partenariat vise à vous faire bénéficier de tarifs préférentiels par rapport aux tarifs professionnels habituels dans les différentes agences KILOUTOU de toute la France ; ces tarifs varient selon le nombre de jours de location : 1 à 4 jours, 5 à 20 jours, 21 jours et plus.

Parmi l'offre commerciale, vous pourrez louer les matériels suivants : pelleuse, chargeuse compacte ou articulée, dumper, compresseur, chariot télescopique ou élévateur, rouleau vibrant, plateforme électrique, nacelle articulée, camion nacelle, camion benne, plaque vibrante, trancheuse de sol, abris de chantier, remorque porte-engins, motobineuse, rotavator, débroussailluse, tarière, broyeur de branches, dessoucheuse, compresseur d'air, chariot rotatif, nacelle, plate-forme électrique, carotteuse, scie de sol, surfaceuse ponceuse de sol, caméra de canalisation, nettoyeur haute pression, lève matériaux, cuve de distribution fioul, chauffage soufflant industriel, aérateur souffleur, déshumidificateur d'air...

Afin de bénéficier de ces avantages tarifaires, il vous suffit de justifier votre adhésion à votre CNATP auprès de votre agence KILOUTOU habituelle (carte adhérent CNATP ou attestation de votre CNATP locale).

→ **Annexe 1 : offre commerciale KILOUTOU / CNATP**

Rappelons que vous bénéficiez également de tarifs négociés chez LOXAM grâce à HA+PME partenaire CNATP

→ **Annexe 2 : offre commerciale LOXAM / CNATP / HA+PME**

Primé sur plusieurs salons, Moasure 2 PRO est un outil pour les professionnels TP et Paysagistes simple permettant de mesurer rapidement et de manière autonome une variété de terrains. Grâce à son système de calcul automatique, les utilisateurs peuvent obtenir des données précises sur les surfaces, périmètres, altimétries et volumes. De plus, l'appareil facilite les implantations et permet d'exporter les plans obtenus dans différents formats, tels que PDF ou DXF/DWG, pour une intégration aisée dans des logiciels de modélisation comme SketchUp, AutoCAD ou JardiCad.



Précision maximale

Moasure 2 PRO
829 € H.T.
Inclut le mode implantation & les intervalles dynamiques

-30 € sur les Moasure 2 et Moasure 2 PRO pour les adhérents CNATP

Moasure 2
649 € H.T.
La nouvelle génération de la mesure basée sur le mouvement

<https://moasure.fr/>

Vous êtes intéressé par cette remise
→ Envoyez un message à David LEMAIRE : d.lemaire@cnatp.org

V/ Bon à savoir pour des conceptions simples : <https://dessinerjardin.fr/>

Concevez facilement les plans d'espaces verts des plus petits aux plus grands grâce à cet outil ludique et simple à utiliser.

🗺️ Importez un plan de cadastre ou une photo aérienne et obtenez automatiquement les dimensions et surface de votre parcelle. Ajoutez une boussole pour matérialiser l'orientation et dessinez les courbes de niveaux.

🌳 Réalisez votre design

🌳 Paysagez le jardin avec le catalogue d'arbres et d'arbustes.

➔ 24€ par an



Versions

L'éditeur de plan de jardin existe en deux versions. Une version gratuite qui vous permet de dessiner votre plan de jardin complet et une version plus avancée pour aller plus loin. Voici le tableau comparatif des deux versions de l'application de dessin de jardin.

Tableau comparatif

Version	Basic	Plus
Prix	Gratuit	24€ par an soit 2€ par mois (Promo temporaire)
Nombre de plan	2 plans dont 1 privé	Illimité
Nombre d'objet par plan	80	Illimité
Compagnonnage des plantes	Non	Oui
Carnet du jardinier	Non	Oui
Export PDF et impression à l'échelle	Non	Oui

Acheter la version Plus maintenant

C'est un paiement unique pour un an. Ce n'est pas un abonnement. Vous n'êtes pas engagé !

VI Votre site internet avec SIMPLEBO : Tarifs CNATP et remise de fin d'année

[Demandez votre devis](#)



CNATP LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE

Simplebo

Remise de fin d'année jusqu'au 20 décembre

Abonnement :
-25% la première année

Frais de création :
-50% sur vos frais de création

Les conventions collectives prévoient en faveur de tous les salariés, sans aucune condition d'ancienneté, le droit de s'absenter à l'occasion de certains événements familiaux, à la condition de pouvoir en justifier auprès de leur employeur.

ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX	NOMBRE DE JOURS CCN DES OUVRIERS TRAVAUX PUBLICS	NOMBRE DE JOURS CCN DES OUVRIERS DU PAYSAGE
Mariage du salarié	4 jours ouvrables	4 jours ouvrables
PACS du salarié	3 jours ouvrables	4 jours ouvrables
Mariage d'un enfant	1 jour ouvrable	2 jours ouvrables
Décès du conjoint ou du partenaire lié par un PACS ou du concubin	3 jours ouvrables	4 jours ouvrables
Décès d'un enfant	3 jours ouvrables	5 jours ouvrables
Décès de leur père, mère, beau-père, belle-mère, frère, sœur	3 jours ouvrables	3 jours ouvrables
Décès d'un de leurs grands-parents, d'un de leurs beaux-frères, d'une de leurs belles-sœurs, d'un de leurs petits-enfants	1 jour ouvrable	1 jour ouvrable
Naissance ou adoption d'un enfant (4)	3 jours ouvrables	3 jours ouvrables
Pour l'annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant	2 jours ouvrables	2 jours ouvrables

(4) Ces jours d'absences ne peuvent se cumuler avec les congés accordés pour ce même enfant en vertu des articles L 1225-17 et L 1225-28 du Code du Travail.

Ces absences ne sont pas imputables sur les congés payés. Elles sont indemnisées par leur non-déduction du salaire mensuel. L'autorisation d'absence n'est pas due au salarié lorsque l'événement se produit alors que celui-ci est déjà absent de l'entreprise. Le salarié ne peut donc exiger la prolongation de son absence et le versement d'une indemnité compensatrice.

VII/ Déclaration en ligne au préfet d'un système d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine disponible

La démarche de télédéclaration permet au propriétaire d'un système d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine de réaliser facilement la déclaration requise à l'article R.1322-100 du code de la santé publique (CSP).

Cette démarche permet de transmettre de manière dématérialisée un formulaire de déclaration vers les services de l'Etat qui en sont destinataires. Il s'agit des services du préfet en département et des Agences régionales de santé. L'envoi d'un formulaire de déclaration permet au propriétaire d'obtenir une attestation de déclaration qu'il peut télécharger sur le site démarches.simplifiées.fr : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-au-prefet-d-un-systeme-d-utilisation-d-eaux-impropres-a-la-consomation-humaine-pour-des-usages-domestiques-au-titre-de-l-article-r-1322-100-du-code-de-la-sante-publique>

Les systèmes d'utilisation des eaux impropres à la consommation humaine concernés sont les suivants :

- Tous les systèmes utilisant des eaux brutes, lorsqu'ils sont utilisés pour le lavage du linge ;
- Tous les systèmes utilisant des eaux grises et des eaux issues des piscines à usage collectif ;
- Dans les établissements recevant du public (ERP) sensible, les systèmes alimentés uniquement par des eaux brutes, utilisés pour le lavage du linge et/ou l'alimentation de fontaine décorative.